

## **Vœux de Maurice Leroy aux agents du Conseil général de Loir-et-Cher**

Mardi 14 janvier 2014

- Seul le prononcé fait foi -

Monsieur le directeur général, mes chers amis,

Quelle incroyable diversité dans vos activités ! Mais oui ! Vous exercez 92 métiers différents, dans des conditions elles aussi très diverses, et pourtant... Ce qui vous rapproche tous ce soir, ce n'est pas seulement la grande œuvre du service public sous toutes ses facettes. C'est aussi que dans tous les secteurs de vos interventions, dans vos méthodes et de gestion et d'intervention, vous êtes vraiment tournés vers l'avenir, au travers de trois constantes majeures.

La première, c'est la modernisation. Il est impressionnant de constater la rapidité avec laquelle vous savez utiliser, dans le perfectionnement du service public départemental, les avancées dans le domaine du numérique, de la gestion des données, de la communication. Ceci, à la fois en interne -je pense évidemment à la dématérialisation, au contrôle de gestion affûté dont nous sommes en train de nous doter- et en direction des usagers, avec les services très performants que vous leur proposez, la cartographie, la documentation, l'information en continu, mais aussi ce domaine si prometteur de la domotique. Les services publics dont nous sommes en charge se sont saisis du progrès technique, contredisant totalement l'image d'une administration pétrie d'habitude, confite dans des méthodes désuètes.

La seconde orientation évidente, c'est la proximité. Le Département -aidé en cela par cette modernisation dont je viens de parler- se rapproche des usagers, de leurs préoccupations quotidiennes. Je pense à l'évolution de nos Maisons Départementales de la Cohésion Sociale, qui perfectionnent à la fois notre présence sur le terrain et la coordination de nos actions avec les partenaires locaux. Pour l'avenir de nos territoires, il est essentiel, mes chers amis, que le Département préserve sa vocation d'institution de proximité, en ayant le souci constant de coller aux réalités du terrain, d'apporter à nos concitoyens un service de mieux en mieux adapté aux besoins et aux contraintes locales.

La troisième orientation, qui n'est pas non plus sans rapport avec la seconde, c'est la coopération et la mutualisation avec nos partenaires. L'illustration la plus évidente, c'est tout ce que nous avons décidé de faire en commun avec l'Eure-et-Loir et le Loiret, et qui a été salué par un prix au niveau national, la « Victoire de l'organisation des acteurs publics, et ce prix est le vôtre. C'est aussi ce que nous allons faire avec l'Indre pour le très haut-débit, avec l'Indre-et-Loire en matière de tourisme. Mais aussi, dans le domaine des solidarités, un de vos premiers soucis est bien cette coordination indispensable entre les différents intervenants, cette simplification des procédures, source de plus grande efficacité, de moindre dépense en temps et en argent public. Parlons aussi de vos interventions en matière d'économie, s'agissant par exemple des investissements industriels accompagnés par le Département. On ne le sait pas assez, 2013 a été à cet égard une année record.

CHIESI, DAHER, TRAVEN, EPCO THERMIQUE, PRECICAST, PROJECT, CAILLAU, PROLITOL, EUROCOATING, AMGP, DELPHI, autant d'entreprises qui ont fait le choix de renforcer leur présence en Loir-et-Cher. Oh ! pas uniquement grâce au Conseil général, mais grâce à la volonté commune d'un faisceau de partenaires, État, CGPME, MEDEF, Chambres consulaires, Conseil général. Voyez la création du fonds mutualisé départemental de revitalisation (FMDR). Il a déjà plus de 20 dossiers à son actif. Par les temps qui courent, c'est plutôt bon pour le moral. Cela illustre surtout l'importance de vos relations suivies, attentives, simplifiées, mutualisées autant qu'il se peut, avec nos partenaires.

Et cela montre que la démarche Loir-et-Cher 2020, dont nous célébrons ce soir la sortie du Livre Blanc, est déjà bien en marche au sein de notre administration.

Loir-et-Cher 2020, c'est la vision d'avenir de tous les acteurs du territoire, une feuille de route qu'ils se donnent à eux-mêmes, au travers d'une vision de l'avenir qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Pour résumer son contenu, je dirai qu'il affirme la volonté commune de valoriser trois savoirs et une méthode.

D'abord le savoir-bien-vivre, ce pilier de l'identité, de l'attractivité et du développement du Loir-et-Cher. Cette attractivité naturelle de notre territoire doit être entretenue et renforcée, par un meilleur accès à la santé, par le maintien des services collectifs, par la qualité des transports.

Ensuite le savoir-faire, et bien faire, qui est ancré dans les gènes de notre territoire aux fortes racines industrielles, qui sait s'organiser et faire preuve d'audace. Ce savoir-faire doit être renouvelé, dans des domaines aussi divers que le tourisme, l'agriculture, les agro-industries, l'économie de proximité si importante pour nos territoires ruraux.

Enfin le savoir-accompagner, avec pour objectif majeur de développer le plus d'autonomie possible pour tous, personnes âgées ou handicapées, personnes en insertion, jeunes en difficulté. Cela signifie accompagner certains vers la formation et vers l'emploi, faire accéder d'autres à la mobilité, d'autres encore à l'habitat durable.

La méthode, vos propos le montrent bien, Monsieur le Directeur général, les services du Conseil général l'ont bien comprise et la mettent en œuvre. Elle consiste à fédérer les énergies, à mutualiser les ressources, les outils et les équipes entre collectivités. C'est la condition d'une véritable efficacité, particulièrement dans un contexte d'économies incontournables. C'est aussi ce que nous demandent nos concitoyens, qui se moquent bien du « qui doit faire quoi » dans le service public. Ce qu'ils nous demandent, c'est de travailler ensemble.

De ces 3 savoirs à entretenir et à perfectionner, de cette méthode qu'il nous appartient spécialement à nous Conseil général, d'appliquer et de promouvoir, découlent dix chantiers qui débouchent sur 100 projets concrets, mis en œuvre soit par des partenaires divers, soit par le Conseil général seul, soit par le Conseil général et des partenaires.

Certains projets de notre ressort vont rapidement s'engager. Ils ont déjà pris place dans le budget 2014. C'est le cas de 10 d'entre eux en matière de santé, en vue de faire venir les praticiens, de les faire rester et d'optimiser leurs conditions d'exercice, par le programme « Toubib or not toubib ». C'est aussi le cas en matière de domotique, de très haut-débit.

C'est encore la création d'un groupement d'achat avec l'Eure-et-Loir et le Loiret, et dont nos collectivités partenaires sont appelées à bénéficier. Et c'est aussi la création de notre Agence Technique Départementale destinée à pallier le désengagement de l'État dans l'assistance aux Communes.

Je ne peux, en ces quelques minutes, rentrer plus avant dans le détail de ce Livre Blanc. Vous pourrez prendre connaissance de son contenu détaillé dans le document de 36 pages qui est mis à votre disposition. Je veux simplement souligner qu'en cette nouvelle année 2014, nous mettons résolument nos pas dans le chemin tracé par Loir-et-Cher 2020. Cette feuille de route n'est certes pas gravée dans le marbre. Bien sûr il nous faut avoir à cœur de la mettre en œuvre, mais aussi de la faire vivre, c'est-à-dire de la faire évoluer, voire de la corriger en fonction des réalités de notre territoire. Nous le voulons territoire de projets, mais surtout territoire en projets, toujours ouvert à l'adaptation, à l'expérimentation et à l'innovation.

Mes chers amis, l'année qui commence marque un tournant de fond dans l'action de notre collectivité. Tout en faisant résolument face aux difficultés financières, grâce à la contribution des très nombreux acteurs de Loir-et-Cher 2020 dont vous-mêmes, elle se donne un élan nouveau, et regarde résolument vers l'avenir.

Permettez-moi simplement un bref regard sur l'année passée, pour vous remercier, de façon insistante, pour toute la tâche accomplie. À votre travail quotidien, que votre Directeur général a décrit dans sa diversité grandiose, sont venues s'ajouter cette belle démarche Loir-et-Cher 2020 que nous célébrons ce soir, mais aussi la révision de nos politiques publiques (REVPOL) et encore -je sais que cela a beaucoup accaparé nombre d'entre vous- la mise en place des mutualisations avec des Départements voisins. Quand on n'est pas encore vraiment habitués à travailler ensemble, il y a des préventions mutuelles à surmonter, il y a de nouveaux réflexes d'échange et de transparence à adopter, des dynamiques à relancer sans cesse, et ce n'est pas simple. Pas simple sans doute mais -croyez-moi- absolument indispensable aujourd'hui, et spécialement attendu par nos concitoyens.

Et puis de façon plus globale, je veux vous dire que si, en une petite décennie, nous sommes passés du 79<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> rang des Départements les mieux gérés, c'est tout simplement grâce à vous, grâce à la qualité de votre travail et à votre conscience professionnelle, et vous pouvez compter sur moi pour défendre l'une et l'autre en toute occasion. Quoi de plus normal en vérité : c'est sur vos travaux de préparation, puis de mise en œuvre de nos décisions que repose la qualité de notre travail d'élus. C'est ensemble que nous sommes embarqués dans l'aventure et ce soir, avec Loir-et-Cher 2020, nous comprenons tous que cette aventure continue, plus prometteuse et plus belle que jamais.

A toutes et à tous, à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, je souhaite, en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues conseillers généraux, une belle et heureuse année 2014.